



**CHÂTEAURoux
MÉTROPOLe**

Le mardi 9 avril 2024, le Conseil communautaire de Châteauroux-Métropole, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à la Mairie dans la salle habituelle de ses séances, par convocation en date du 28 mars 2024 et sous la Présidence de M. Gil AVÉROUS, Président, a délibéré.

Présents (43) : M. Gil AVÉROUS, Mme Chantal MONJOINT, M. Jean-Yves HUGON, Mme Catherine RUET, M. Roland VRILLON, Mme Florence PETIPEZ, M. Brice TAYON, Mme Imane JBARA-SOUNNI, M. Philippe SIMONET, Mme Stéphanie GALOPPIN, Mme Christine DAGUET, M. Denis MERIGOT, Mme Monique RABIER, Mme Catherine DUPONT, M. Dominique TOURRES, M. Charles-Henri BALSAN, M. Eric CHALMAIN, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, Mme Nahima KHORCHID, M. Tony IMBERT, Mme Alix FRUCHON, M. Gilles CARANTON, M. Didier BARACHET, Mme Pascale BAVOUZET, M. Marc FLEURET, Mme Delphine GENESTE, M. Fabien BISTON, Mme Marie SALLÉ, M. Luc DELLA-VALLE, Mme Danielle FAURE, M. Christian BARON, M. Marc DESCOURAUX, M. Jacques BREUILLAUD, Mme Danielle DUPRÉ-SÉGOT, M. Bruno PALLEAU, Mme Valérie LEGRÉSY, M. Gilbert BLANC, M. Ludovic RÉAU, Mme Brigitte VOITIER, Madame Coralie BRUNET, M. Philippe GUERINEAU, M. David NAVARRO.

Délibération affichée et
exécutoire le : 10/04/2024

Excusé(s) (10) : Mme Frédérique GERBAUD, M. Stéphane ZECCHI, Mme Christelle PALLEAU, M. François JOLIVET, Monsieur Jean François MORIN. M. Damien NOEL ayant donné procuration à M. Tony IMBERT, Mme Sabine DESMAISON ayant donné procuration à M. Didier BARACHET, M. Jean-Michel FORT ayant donné procuration à Mme Valérie LEGRÉSY, M. Olivier VIGNAU ayant donné procuration à Mme Stéphanie GALOPPIN, M. Henri LORY ayant donné procuration à M. Gilbert BLANC.

8 : Budget annexe transports urbains 2024 : Modification d'autorisation de programme et lissage des échéanciers de paiement

Lors du Conseil communautaire du 29 juin 2023, ont été adoptés l'autorisation de programme et le calendrier des crédits de paiements suivants :

Intitulé de l'opération	Nature	N°d'AP	Montant AP	Crédits de paiement				
				CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027
Matériel roulant et équipements BA transports urbains 2023 -2027	Dépenses	AP-2023-6100TPU	9 058 000,00 €	430 000,00 €	534 000,00 €	4 568 000,00 €	3 129 000,00 €	397 000,00 €
<i>dont véhicules transports urbains</i>			8 858 000,00 €	400 000,00 €	517 000,00 €	4 483 000,00 €	3 078 000,00 €	380 000,00 €
<i>Dont équipements (SAEIV)</i>			200 000,00 €	30 000,00 €	17 000,00 €	85 000,00 €	51 000,00 €	17 000,00 €

La prise en compte des réalisations déjà effectuées sur l'autorisation de programme ouverte, ainsi que de nouveaux éléments impliquent de procéder à des modifications sur l'enveloppe accordée et sur les échéanciers de crédits de paiement ;

Ces propositions de modifications apparaissent en gris dans le tableau récapitulatif qui suit :

Intitulé de l'opération	Nature	N°d'AP	Montant AP	Crédits de paiement				
				CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027
Matériel roulant et équipements BA transports urbains 2023 -2027	Dépenses	AP-2023-6100TPU	9 074 000,00 €	- €	980 000,00 €	4 568 000,00 €	3 129 000,00 €	397 000,00 €
<i>dont véhicules transports urbains</i>			8 874 000,00 €	- €	933 000,00 €	4 483 000,00 €	3 078 000,00 €	380 000,00 €
<i>Dont équipements (SAEIV)</i>			200 000,00 €	- €	47 000,00 €	85 000,00 €	51 000,00 €	17 000,00 €

Il est proposé au Conseil communautaire :

- de valider les modifications proposées telles qu'inscrites dans le tableau ci-dessus,
- de modifier l'affectation de l'opération « Véhicules transports urbains » figurant dans le tableau à l'autorisation de programme qui s'y rapporte,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte ou tout autre document relatif à ces autorisations de programme.

Sans discussion, le Conseil communautaire approuve le rapport à l'unanimité des votes exprimés (2 abstention(s)).

Le Président,

M. Gil AVÉROUS

Le Secrétaire de séance,

M. Marc DESCOURAUX